



Question Marks

THOMSON COMPUMARK LETTRE D'INFORMATION

Octobre 2005

Nous espérons pouvoir bientôt vous accueillir à nouveau très nombreux à une de nos Journées d'Information : celles-ci sont pour vous l'occasion idéale de vous informer sur nos nouveaux produits et services et de nous dire ce que vous pensez de notre offre actuelle et de quelle façon nous pouvons encore mieux vous soutenir à l'avenir. En 2005, nous nous sommes surtout concentrés sur la poursuite du développement de nos services électroniques. Vous pouvez cependant faire appel à nous non seulement pour évaluer des conflits juridiques éventuels ou défendre vos droits. Mais nous pouvons aussi vous aider à augmenter votre productivité. Les prochaines Journées d'Information seront donc axées principalement sur le « workflow » de votre organisation : nous vous montrerons avec plaisir ce que nous pouvons faire pour vous, afin de simplifier le traitement de vos données.

Jan Broeckx
Managing Director

FOCUS

- 4 *Les modèles ont la cote !*
- 5 *Search E-Services Rapports : composez facilement votre propre rapport*
- 7 *Un réseau mondial de partenaires solides*

Thomson CompuMark
Global Trademark Solutions

THOMSON
—★—™

Base de données propre pour le Portugal

Thomson CompuMark a élargi son offre de bases de données internes pour les marques verbales grâce à la base de données pour le Portugal. Désormais, les marques portugaises sont totalement intégrées au rapport lors d'une recherche de similitude ou à l'identique pour l'Europe. Nous garantissons la même qualité que pour nos autres bases de données.

Pour une recherche de marques pour le Portugal, vous obtenez donc :

- la même mise en pages que les autres rapports de Thomson CompuMark ;
- des informations en texte intégral pour les marques sélectionnées ;
- une sélection cohérente à travers toutes nos bases de données ;
- la traduction automatique de la liste des produits et services en anglais.

Les recherches de marques pour le Portugal comprennent, hormis les marques nationales,

- les dénominations sociales ('nomes de estabecimento') ;
- les enseignes commerciales ('insígnias de estabecimento') ;
- les emblèmes ('logótipos').



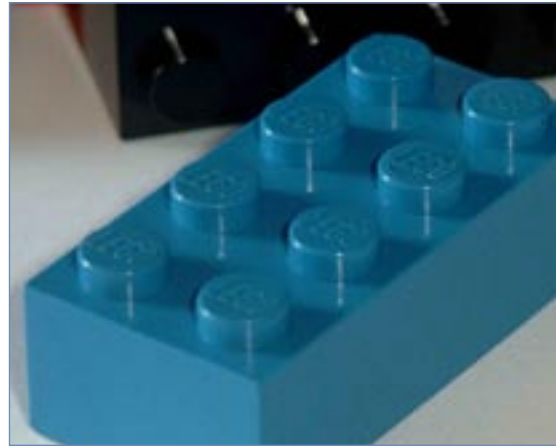
Nouveau sur SAEGIS : le Portugal et la Lettonie

La base de données portugaise a également été mise en ligne sur SAEGIS. Nous y avons ajouté, en même temps, la base de données pour la Lettonie : celle-ci est en tous points comparable aux bases de données d'Europe Centrale.



>> COMPÉTITION OU IMITATION ?

Il n'est pas toujours aussi évident de protéger son produit des imitations et de la concurrence dite déloyale sur le marché. Le monde de la PI offre cette possibilité, avec l'enregistrement de brevets, modèles et marques. Pourtant, en cas de conflit éventuel, la décision finale incombe au tribunal. Là où un juge décide en faveur du plaignant, son collègue dans un autre pays ne fait pas nécessairement pareil. Nous avons trouvé quelques décisions de tribunaux qui le démontrent. Dans les deux cas, il s'agissait de la marque LEGO®.



'La confusion est possible'

Un tribunal néerlandais a interdit récemment au fabricant Mega Bloks de poursuivre la commercialisation de ses propres blocs aux Pays-Bas. D'après le tribunal, les blocs en question sont une imitation des blocs LEGO et Mega Bloks devrait vendre ses blocs en d'autres dotés que les blocs LEGO pour éviter la confusion chez le consommateur. Mega Bloks a fait appel contre la décision du juge. Le conflit entre les deux fabricants remonte à 2002 et ne semble toujours pas tranché.

'La doctrine de la fonctionnalité'

Au Canada, un procès analogue de longue durée entre KIRKBI / LEGO Canada Inc. et Mega Bloks, connaît un déroulement quelque peu différent. La décision de la Cour Fédérale a été confirmée en appel. D'après les juges, la doctrine de la fonctionnalité est applicable en la matière. Cette doctrine prévoit que les blocs sont, en premier lieu, fonctionnels, et pas valides comme marque enregistrée ou marque non-enregistrée. Mega Bloks a invoqué que le Groupe LEGO tentait, avec sa plainte, de prolonger son monopole par brevet par l'entremise d'une marque. La Groupe LEGO dit que la forme du bloc est une marque non-enregistrée et qu'elle a le droit de demander à Mega Bloks de ne plus utiliser la marque sur l'emballage et dans des annonces. Les deux fabricants attendent toujours la décision de la Haute Cour de justice dès le mois de Mars.

Sources : Managing Intellectual Property, INTA Bulletin

Les modèles ont la cote !

Dans l'édition précédente de cette lettre d'information, nous formulons une réponse aux questions les plus fréquentes sur les marques internationales. Nous faisons aujourd'hui tout l'exercice pour les modèles.

Qu'est-ce qu'un modèle ?

L'aspect bi- ou tridimensionnel de l'apparence extérieure d'un produit ou objet. Il se déduit des caractéristiques des lignes, contours, couleurs, forme, texture ou matériaux de l'objet en tant que tel ou de sa décoration. Un modèle a, en premier lieu, des caractéristiques esthétiques et n'offre pas de protection quant aux aspects techniques du produit.

Existe-t-il une Classification internationale pour les modèles également ?

Bien entendu : la Classification de Locarno pour les modèles compte 32 classes et 223 sous-classes et donne à chaque fois une description détaillée des produits en question. Une nouvelle version paraît tous les cinq ans.

Depuis le 1er janvier 2004, c'est la huitième édition qui est en vigueur. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site web de l'OMPI via le lien suivant : www.wipo.int/classifications.

Qu'est-ce qu'un Modèle International ?

Si vous enregistrez un modèle en tant que Modèle International auprès de l'OMPI, vous disposez automatiquement d'une protection dans un certain nombre ou dans tous les pays membres de l'Arrangement de La Haye. Cet Arrangement est aux modèles industriels ce que l'Arrangement et le Protocole de Madrid sont aux marques verbales et figuratives.

L'Arrangement est en vigueur depuis 1925 et compte actuellement 42 membres : Allemagne, Belgique, Belize, Bénin, Bulgarie, Cité du Vatican, Corée du Nord, Côte d'Ivoire, Croatie, Egypte, Espagne, Estonie, France, Gabon, Géorgie, Grèce, Hongrie, Indonésie, Islande, Italie, Kirghizie, Lettonie, Lichtenstein, Luxembourg, Macédoine, Maroc, Moldavie, Monaco, Mongolie, Namibie, Nigeria, Pays-Bas, Roumanie, Sénégal, Serbie et Monténégro, Singapour, Slovénie, Suisse, Suriname, Tunisie, Turquie et Ukraine. (situation au 26 avril 2005)



Qu'est-ce qu'un Modèle Communautaire ?

Si vous enregistrez un modèle en tant que Modèle Communautaire auprès de l'OHMI vous bénéficiez automatiquement d'une protection dans tous les pays membres de l'Union Européenne. Les procédures pour les Modèles Communautaires sont fort comparables à celles pour les Marques Communautaires.

Combien de Modèles Communautaires ont été publiés ces dernières années ?

Année	2003	2004	2005 (sit. au 4 juillet)
Nombre	40 114	52 903	18 740

Quels pays publient le plus de Modèles Communautaires ? Total provisoire pour 2005 (situation au 30 juin)

Pays	Nombre
1. Allemagne	5 505
2. Italie	4 171
3. Etats-Unis	2 052
4. France	1 941
5. Espagne	1 794

Source: <http://oami.eu.int/>

Que peut faire Thomson CompuMark pour vous ?

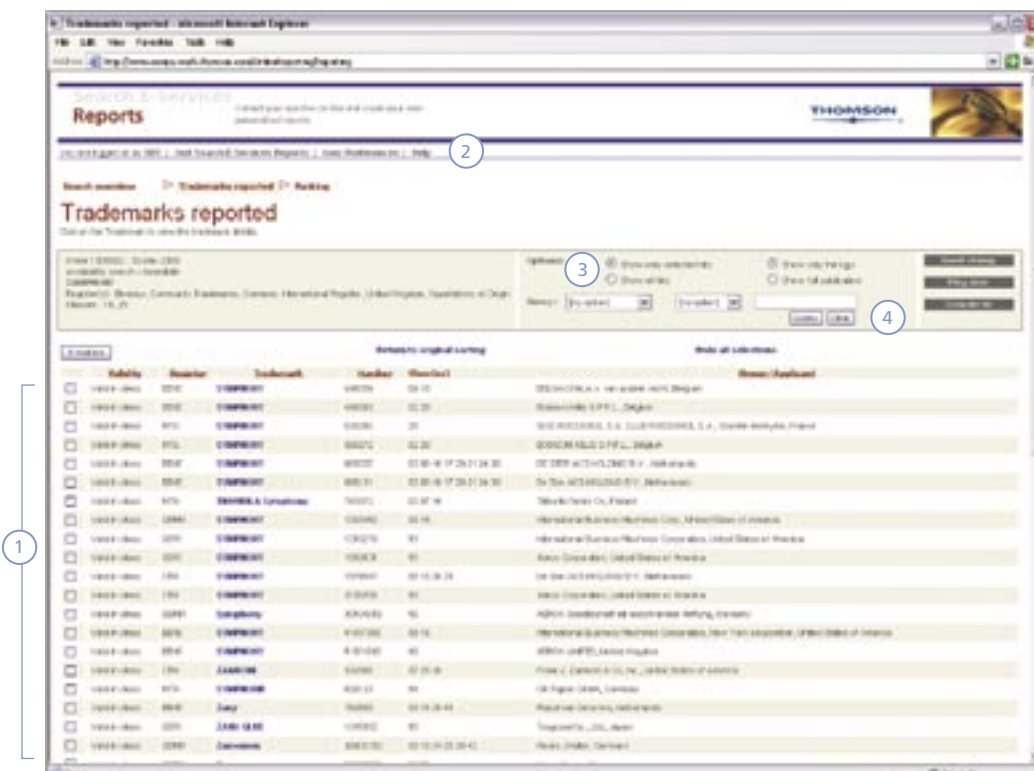
Outre une recherche dans pratiquement chaque pays membre de l'Union Européenne, Thomson CompuMark vous offre en outre la possibilité de **rechercher** également les Modèles Communautaires et les Modèles Internationaux, suivant le modèle et/ou suivant le titulaire. Etant donné que de nombreux déposants enregistrent leur marque figurative également comme modèle, nous vous conseillons de combiner les deux types de recherches.

Thomson CompuMark peut, en outre, **surveiller** pour vous votre Modèle Communautaire. Ceci est possible à la fois sur l'objet et par déposant.

Search E-Services Rapports : composez facilement votre propre rapport

Grâce aux Search E-Services Reports, vous ne devez plus retaper des listes complètes de produits ou scanner des copies de marques. Voici quelques conseils qui vous faciliteront la vie.

- 1 Vous souhaitez intégrer un tableau dans votre rapport ?
Sélectionnez le tableau en bloc et cliquez ensuite sur le bouton droit de la souris. Vous pouvez ainsi, tout simplement, importer le tableau sur Excel et l'y éditer.
- 2 Vous souhaiteriez incorporer la liste récapitulative originale (rose) des marques sélectionnées ?
Demandez-la-nous par voie électronique. Regardez dans Preferences : la demande est possible durant les deux premières semaines suivant la livraison en ligne.
- 3 Il vous arrive, lors d'une recherche analysée, de consulter la liste informatique à la fin ?
Dans ce cas, il est utile d'afficher également ces marques supplémentaires sur votre écran via l'option 'Show all hits'. Un simple clic de souris vous permet de voir gratuitement tous les détails les concernant.
- 4 Vous préférez établir un rapport par pays ?
C'est possible. Via la fonction query, vous pouvez filtrer les marques d'un certain pays. En utilisant à chaque fois la fonction mail, vous pouvez obtenir par voie électronique, un document Word par pays.



Vous souhaitez plus d'informations sur les Search E-Services ? Contactez notre Service Technico-Commercial pour la brochure ou visitez 'Information Utile' sur notre site web.

Comment augmenter votre efficacité ? Venez à nos Journées d'Information !

En octobre, l'équipe Thomson CompuMark entame à nouveau un Tour de l'Europe pour vous présenter toutes les nouveautés. Cette année, nos Journées d'Information sont axées en particulier sur les différents E-Services que nous avons développé pour vous.

Comment intégrer au mieux nos E-Services dans votre « workflow » et augmenter, par conséquent, votre efficacité ? Une présentation interactive vous permettra de découvrir toutes les possibilités des Search E-Services et Watch E-Services. A cette occasion, quelques clients témoigneront également de la façon dont ils utilisent ces applications en ligne et simplifient ainsi leur travail quotidien.

Vous n'avez pas encore reçu d'invitation ?

Pas de problème : vous pouvez vous inscrire via notre site web. Vous y trouverez tous les informations pratiques.

Voici les dates et lieux de nos Journées d'Information :

12 octobre 2005	Zürich
14 octobre 2005	Paris
18 octobre 2005	Anvers
27 octobre 2005	Stockholm
03 novembre 2005	Amsterdam
10 novembre 2005	Paris
15 novembre 2005	Londres
17 novembre 2005	Genève
22 novembre 2005	Vienne
23 novembre 2005	Munich
24 novembre 2005	Frankfort
28 novembre 2005	Hambourg
29 novembre 2005	Berlin
30 novembre 2005	Cologne



Un réseau mondial de partenaires solides

Thomson CompuMark développe sans cesse son offre de bases de données. En même temps, il demeure très important d'entretenir de bons contacts avec les partenaires étrangers et les organismes officiels de propriété intellectuelle. La responsable de ces relations est Jacqueline Verwerft, Business Manager 3rd Parties.

Dans les pays où Thomson CompuMark ne possède pas encore sa propre base de données, nous faisons appel pour nos recherches à des partenaires triés sur le volet. 'De bons contacts avec des correspondants partout dans le monde sont d'une valeur inestimable,' dit Jacqueline Verwerft. 'Grâce à eux, nous pouvons offrir le même niveau élevé de qualité sur tous les continents.'



Jacqueline Verwerft,
Business Manager 3rd Parties.

Des accords concernant des normes de qualité et délais de livraison fixes veillent à ce que le travail des correspondants réponde à nos standards. Même si cela n'est pas toujours évident. *Jacqueline Verwerft* : 'Les bureaux de marques dans des pays plus petits ou moins solides économiquement ne disposent pas toujours des systèmes de recherche les plus performants et sont souvent aussi dépendants de la législation locale. Pour remédier à ce double problème, nous avons élaboré une procédure spéciale.'

Celle-ci consiste à compléter les recherches locales par une recherche de balayage de notre propre base de données mondiale (ISS). 'Cette base de données contient toutes les nouvelles marques publiées pour la première fois depuis 1976. Nous y recherchons, à titre complémentaire, les marques identiques et phonétiquement identiques et les marques qui ont le même préfixe,' explique Jacqueline Verwerft.

Bref, nous sommes aussi exigeants pour les recherches et les bases de données de nos correspondants que nous le sommes pour notre propre travail. *Jacqueline Verwerft* : 'Grâce à de longues années de collaboration intense avec nos partenaires, aux procédures spéciales et aux contrôles de qualité, nos recherches aux quatre coins du monde ont une profondeur et une consistance maximales.'

Question Marks est la lettre d'information de Thomson CompuMark Europe, Middle East & Africa et paraît trois fois par an. Vous la trouverez également sur notre site

<http://compumark.thomson.com>

Redaction

Sint-Pietersvliet 7, 2000 Anvers, Belgique

Tel + 32 3 220 72 11, Fax + 32 3 220 73 90, compumark.questionmarks@thomson.com

Vous souhaitez écrire vous-même un article ?

Contactez **Ringo Van Oost**.

Vous avez des questions concernant nos services ?

Appelez notre **Service Clientèle**.

Copyright © 2005 Thomson CompuMark

Où, quand et quoi ?

Une ville, une date, un événement.

Indiquez pour chaque ville, l'année et la brève description correspondantes et gagnez un ensemble de golf !

Où ?	Quand ? Choisissez :	Quoi : Choisissez :
La Haye	1883	marques figuratives
Lisbonne	1891	classification des marques
Locarno	1925	classification des modèles
Madrid	1957	propriété industrielle
Madrid	1958	Marques internationales (Protocol)
Nice	1968	Marques internationales (Arrangement)
Paris	1973	modèles internationaux
Vienne	1989	appellations d'origine

Nous vous donnons, à titre d'exemple, la solution '**Paris – 1883 – propriété industrielle**'. C'est à Paris, en effet, que s'est tenu en 1883 une convention sur la propriété industrielle : un des piliers sur lesquels tous les systèmes de PI ultérieurs seront basés.

LA SOLUTION DU QUIZ PRÉCÉDENT

Vous avez rangé chaque produit dans la bonne classe ? Dans ce cas, vous avez obtenu le résultat suivant.

Produit	Classe
rouge à lèvres	3
troncunneuse	7 *
batterie	15
perruque	26
décoration de Noël	28

* Comme le mentionnaient, à juste titre, bon nombre d'envois, une tronçonneuse appartient à la classe 7. Cependant, cette classe ne figurait pas parmi les classes proposées. Etant donné que tous les envois mentionnaient la classe 7 ou 8, nous avons accepté les deux réponses.

Les cinq lecteurs ci-dessous ont envoyé la bonne solution et ne passeront pas inaperçus avec leur nouveau bagage à roulettes :

- Mme Laurence Rey - Germain & Maureau - France
- Mme Bettina Warmus - Viering, Jentschura & Partner - Allemagne
- Mme Anne-Gaëlle Peters - Kirkpatrick SA - Belgique
- M. Luiz Blanc - Reinhold Cohn Group - Israël
- M. G.E. Smith - Harrison Foddard Foote - Royaume-Uni

> Envoyez votre réponse par e-mail à compumark.questionmarks@thomson.com ou par fax au + 32 3 220 73 90

Madame Monsieur

NOM: _____

SOCIÉTÉ: _____

ADRESSE: _____

PAYS: _____